

## **CHARTRE DU NOUVEL INSTALLE**

Entre :

Jeunes Agriculteurs de la Dordogne  
Représenté par le Président Pierre LEONARD  
Boulevard des Saveurs – Cré@vallée Nord - Pôle Interconsulaire  
24060 Périgueux cedex 9

Et

Univitis  
Représentée par le Président Pascal NERBESSON  
33220 les Lèves et Thoumeyragues

Cette chartre est conçue pour faciliter et simplifier l'installation  
de jeunes agriculteurs, dans le domaine de la viticulture.

### **1 FACILITE D'ADHESION**

- Pas de droit d'entrée
- Souscription au capital social de 1.60 € pour 30 hectolitres
- Cycle rapide de solde de récolte (moins de 3 ans)
- 6 répartitions par an
- Avance à taux zéro la première année
- Sécurité de paiement régulier

### **2 AIDES AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES**

- Techniciens viticoles et œnologues indépendants et agréés pour le conseil
- Déclaration de récolte simplifiée

### **3 AIDES A L'ACCES AU FONCIER**

- Aide à la prise de fermage
- Aide aux conventions de mise à disposition SAFER
- Aide aux acquisitions foncières
- Possibilités de création de SCI pour le portage foncier

## 4 AVANTAGES DE GROUPE

- Groupement d'achats pour les produits et les équipements
- Assurance grêle et récolte (mutualisée)
- TNA et prestations de type 6
- Mise à disposition de bennes sur camion pour le transport de vendange

## 5 AIDES AU VIGNOBLE

- Chartes qualité et date de récolte de 300 € à 1000 € par hectare
- Possibilité d'avoir son propre vin de château
- Aide à la plantation de cépages Sauvignon et Colombard
- Aide à la mise en place en Agriculture Raisonnée

## 6 POSSIBILITES D'ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

- 3 magasins de vente directe
- Possibilité de vendre le vin d'Univitis en qualité de Mandataire

Fait à Sorges, le 26 juillet 2015

Pour Jeunes Agriculteurs Dordogne  
**Pierre LEONARD**

Pour Univitis  
**Mickael Cousinet**